

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie d'Orsay

Correspondant : Mme Cécile BERNARD, 2 Place du général Leclerc BP 47, 91400 Orsay, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : marchepublic@mairie-orsay.fr, adresse internet : <https://www.mairie-orsay.fr/la-mairie/les-marches-publics>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Acquisition d'une solution logicielle nomade d'hygiène-traçabilité HACCP

Type de marché de fournitures : Achat, Location

Catégorie de services :

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 48000000

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- La Mairie d'Orsay souhaite parfaire au sein des équipes de restauration ses bonnes pratiques en matière d'hygiène et de méthode HACCP et notamment d'homogénéiser celles-ci au sein de ses différents sites. Conformément aux directives de son schéma Directeur des Systèmes d'Information, et dans le cadre de sa modernisation informatique, la Mairie d'Orsay souhaite acquérir une solution logicielle nomade d'hygiène - traçabilité - HACCP.

Le marché est décomposé en deux postes :

- Poste n° 1 : Abonnement et acquisition de tablettes (prestations forfaitaires) ;
- Poste n° 2 : Achat de formations complémentaires (prestations sur bons de commande avec un maximum annuel de 5 000 euro(s)).
- Nombre de reconductions éventuelles : 2

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Cette opération est financée sur les fonds propres de la commune à partir de crédits inscrits au budget chaque année en section de fonctionnement ou d'investissement. Les modalités de paiement sont le mandat administratif. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception des factures.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature, sont détaillés dans le Règlement de la Consultation

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 22 mars 2019 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2019-03

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13 février 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :
Mme Cécile Bernard , Service des marchés publics, tél. : 01 60 92 81 04, télécopieur : 01 60 92 80 99, courriel : cecile.bernard@mairie-orsay.fr

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier est téléchargeable à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_QKwVDtN6HV

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78011 Versailles, courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr, adresse internet : <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable, 29 rue Barbey-de-Jouy, 75700 Paris, tél. : 01 44 42 63 43, télécopieur : 03 14 44 26 33 7, courriel : jean-louis.chavernac@ile-de-France.prefgouv.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Service juridique de la ville d'Orsay, 2 place du général leclerc bp 47, 91401 Orsay cedex, tél. : 01 60 92 80 57